

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2019

Convocation adressée le 17/10/2019 par les Directrices des écoles.

Le Conseil d'école s'est réuni le 5/11/2019 à 18H, à la salle du Champart.

Secrétaires de séance : M. Riva, Mme Lambert, Mme Dumand, Mme Paillet, Mme Levert, Mme Aufort

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENTES	
M ^{mes} PINTO et BENJAMIN	Directrices
EDUCATION NATIONALE	
M ^{me} DUMAND	Enseignante
M ^{me} BEBIN	Enseignante
M ^{me} POINTEREAU	Enseignante
M ^{me} PAILLET	Enseignante
M ^{me} LEVERT	Enseignante
M ^{me} AUFORT	Enseignante
M ^{me} DIAS	Enseignante
M. ROGER	Enseignant
ELUS	
M ^{me} PREBAY	Présidente du SMIIS
M. ROCK	Maire d'Aschères
M. POINCLOUX	Maire de Crottes en P
M. THUILLIER	Maire d'Oison
PARENTS D'ELEVES	
M ^{me} BEHAL	Elue titulaire élémentaire
M ^{me} JOHANET-FOURAGE	Elue titulaire élémentaire
M. RIVA	Elu titulaire élémentaire
M. CHAMPALAUNE	Elu titulaire élémentaire
M. FORTIN	Elu titulaire élémentaire
M ^{me} LAMBERT	Elue titulaire maternelle
M ^{me} LE DU	Elue titulaire maternelle

Membres invités

Nom	Qualité
M ^{me} POIVET	ATSEM

Membres absents

Nom	Qualité
M. MASSEIN	Maire de Montigny
M. PICHARD (excusé)	IEN
M. DESCHAMPS (excusé)	Vice-Président SMIIS
M. GAUCHER	Maire d'Attray

M. IMBAULT M ^{me} MAYEUX (excusée) M ^{me} SHABOU (excusée) M ^{me} MORIZET	Elue titulaire élémentaire Elue titulaire maternelle Elue suppléante maternelle
---	---

1. Règlement intérieur du conseil d'école

Ecole élémentaire :

Cette année, 6 personnes se sont présentées aux élections des représentants de parents d'élèves du 11 octobre 2019. Pour les 203 parents inscrits, 82 ont voté (40,39 %). **Sur les 82 votants, 75 ont voté par correspondance.**

Les délégués de parents d'élèves élus **titulaires** sont : M^{me} Johanet Fourage (CM1), M^{me} Béhal (CM2), M^{me} Mayeux (CE1/CM2), M. Champalaune (CP/CM1), M. Riva (CM1) et M. Fortin (CP).

Ecole maternelle :

Cette année, 4 personnes se sont présentées aux élections des représentants de parents d'élèves du 11 octobre 2019. **Pour 135 parents inscrits, 41 ont voté (30.37 %). La majorité a voté par correspondance.**

Les délégués de parents d'élèves élus titulaires sont : M^{me} Lambert (TPS/PS/MS), M^{me} Shabou (TPS/PS/MS) et M^{me} Le Dû (TPS/PS/MS)

Le parent d'élèves **suppléant** est : M^{me} Morizet (TPS/PS/MS et GS)

L'an prochain, selon l'arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école, le vote pourra avoir lieu exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. **Les membres du conseil d'école émettent un avis favorable à cette nouvelle organisation.**

Votent : les 9 enseignants, les 9 parents titulaires, les 2 représentants du SMIIS, soit 20 personnes. Les autres membres n'ont qu'une voix consultative.

2 votants pour le SMIIS : M^{me} Prébay et M. Poincloux. Le SMIIS proposera 2 suppléants en cas d'absence des titulaires.

•Modalité de délibération : le vote se fera **à main levée et à la majorité absolue.**

•**Calendrier des prochains conseils d'école : jeudi 16/01/2020 et mardi 9/06/2020. L'horaire est fixé à 18h.**

2. Bilan de la rentrée : les effectifs

Ecole élémentaire :

Classe 1 : M^{me} Pointereau 27 CE2, **Classe 2 :** M. Roger 25 CE1, **Classe 3 :** M^{mes} Pinto et Levert 10 CP
Classe 4 : M^{me} Dumand 11 CP, **Classe 5 :** M^{mes} Paillet et Gutzwiller 25 CM1, **Classe 6 :** M^{me} Bébin 26 CM2 ; soit un total de 124 élèves.

La directrice est déchargée de classe **le jeudi** afin d'assurer la gestion de l'école et remplacée dans sa classe par M^{me} Levert.

Ecole maternelle :

TPS/PS/MS : Mme Benjamin 26 élèves (1TPS/19PS/6MS), **MS :** Mme Aafort (24), **GS :** Mme Dias (21) soit un total de 71 élèves.

La directrice est déchargée une journée par mois.

Nous ne disposons plus d'aide administrative à la direction depuis le 1^{er} octobre 2017. Cela est bien regrettable.

Horaires de l'école: 9h00 – 12h00 et 13h45 – 16h45 (**ouverture des portes 10 minutes avant**)

3. Règlement intérieur de l'école

Quelques modifications sont apportées au Règlement type départemental : paragraphes **2.1.1, 2.1.6, 2.1.7, (uniquement pour la maternelle 2.2 et 3.3.1), 3.3.2, 4.5.1, 5.3.1, 5.3.4.**

La charte de la laïcité est annexée au règlement.

Le nouveau règlement intérieur sera mis en ligne sur le site de l'école et sera mis à disposition en format papier pour les familles qui en feront la demande. Chaque famille devra signer un accusé de réception. **Le règlement est approuvé à l'unanimité.**

4. Vie de l'école

1) Le RASED

Il n'y a aucun maître E ni G sur notre secteur. Néanmoins, une psychologue scolaire, M^{me} Marine Petiot, est toujours présente sur notre secteur. Son bureau se situe à l'école élémentaire de Chevilly. Elle interviendra pour toutes les demandes d'orientations spécialisées (**Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, Enseignement Général et Professionnel Adapté,...**). Elle pourra être amenée à observer des enfants dans les classes, à faire des évaluations individuelles, à rencontrer des parents...

Ses coordonnées sont affichées dans les deux écoles. Les parents peuvent la contacter directement.

2) Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Elles auront lieu **trois fois par semaine les lundis, mardis et jeudis, de 12h00 à 12h30**. Elles ont débuté le 4 novembre (le 1^{er} octobre pour la maternelle) et se termineront le 28 mai. Elles intéressent les enfants rencontrant des difficultés dans un domaine ciblé par l'enseignant, et sont soumises à **l'accord parental**. Elles peuvent également mettre en œuvre une action inscrite au projet d'école ou permettre une aide au travail personnel. Chaque enseignant reçoit les familles de façon individuelle afin de présenter ses objectifs de travail et de répondre à leurs interrogations. Ces APC s'incluent dans le dispositif de **Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)**.

Le Conseil des Maîtres définit, pour chaque période les modalités de ces APC et les enfants qui en bénéficieront. Les enfants sont répartis en petits groupes restreints selon le même type de difficultés repérées. Une évaluation est faite à chaque fin de période et le Conseil des Maîtres décide de reconduire, d'interrompre ou de modifier ces APC.

Nos organisations et nos contenus pédagogiques sont en cours de validation par M. Pichard, IEN.

Cette aide ne se substitue en rien au travail en profondeur que pouvait apporter le RASED.

3) Relation parents – école

Des réunions de classe ont eu lieu durant le mois de septembre. D'autres réunions se tiendront au cours de l'année pour rendre compte des évaluations.

Des évaluations nationales pour les élèves de CP et CE1 ont eu lieu du 16 au 27 septembre. Elles répondent à 3 objectifs : *donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser, permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité, ajuster les plans nationaux et académique de formation et proposer des ressources pertinentes.* Les parents ont été informés des résultats avant les vacances d'automne. Il y aura une seconde passation d'évaluations nationales pour les CP en janvier. Il s'agira d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction des nouveaux besoins identifiés. Une rencontre, avec chaque parent de CP qui le souhaite, sera organisée à l'issue de ces évaluations.

Le site de l'école élémentaire est également dédié à l'école maternelle. Les parents pourront y consulter les dates des vacances, des festivités ainsi que diverses informations concernant la vie de l'école.

4) La santé

L'infirmière scolaire verra tous les CP et CE2 en novembre et décembre.

5) Projet d'école 2016-2020

Le projet d'école définit les axes de travail en cohérence avec les priorités nationales et les résultats aux évaluations nationales (CP/CE1). Il a été établi en fonction des besoins de chaque école. Il a été validé pour les deux écoles par M. Pichard, IEN.

Au niveau de l'équipe : Reconduction des actions déjà pratiquées

- Harmonisation des pratiques et programmations communes
- Définition d'un projet de classe dans le cadre du projet d'école
- Utilisation de l'outil de suivi élaboré pour les élèves en difficulté
- Reconduction des pratiques au niveau des réunions
- Poursuite de la liaison GS-CP (décloisonnement, sorties et programmations communes, rencontres sportives, ...) et amélioration de la liaison CM2-6^{ème}

Au niveau des élèves :

- Systématisation dans chaque classe de moments de travail sur la compréhension, la reformulation de consignes, la méthodologie et la différenciation, le bilan d'ateliers d'apprentissage.
- Reconduction des actions culturelles (musées, spectacles, patrimoine, cinéma ...), pédagogiques (mise en place de chorales et d'un spectacle musical, exposition de productions d'arts visuels), traditionnelles (carnaval, fête des écoles...).
- Exploitation des outils numériques (Vidéo Projecteur Interactif, classe nomade, ...).

Maternelle :

3 axes ont été privilégiés : axes repris pour l'année 2019-2020

-Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (objectifs : comprendre et restituer un texte de plus en plus long, améliorer sa syntaxe, enrichir son vocabulaire). Objectifs essentiellement travaillés à partir d'albums

-Organisation du travail personnel (objectifs : prendre des initiatives, diminuer le temps de préparation, de rangement des ateliers pour en augmenter le temps d'apprentissage)

-Former la personne et le citoyen (objectifs : respect des règles, des personnes, du matériel ; éviter les conflits ou accidents)

Deux avenants ont été proposés (pour la scolarisation des élèves de moins de trois ans et pour les APC).

Elémentaire :

5 axes ont été privilégiés :

-Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (objectifs : Améliorer la cohésion et la cohérence du texte, la fluidité de lecture, la compréhension d'un texte explicite ou implicite. Dynamiser les échanges oraux et améliorer l'écoute.

-Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (objectifs : améliorer la compréhension et la procédure de résolution des problèmes. Acquérir un lexique précis. Maîtriser les instruments de géométrie. Utiliser les outils numériques).

-Organisation du travail personnel (objectifs : Améliorer les performances orthographiques et de copie).

-Outils numériques pour échanger et communiquer (objectifs : Echanger et communiquer dans l'école et au-delà).

-Former la personne et le citoyen (objectifs : Se sentir membre d'une collectivité. Se respecter et respecter les autres).

Volet santé

Maternelle :

Partie 1 : Diagnostic concernant la santé et l'éducation à la santé : grande fatigue en fin de semaine

Partie 2: Projets activités physiques et santé : **PS à GS : petite et grande motricité**

Elémentaire :

Partie 1 : Diagnostic concernant :

➤La santé et l'éducation à la santé : fatigue davantage marquée le lundi et le jeudi (accentuée pour les élèves prenant le transport scolaire ou fréquentant la garderie) et en fin d'après-midi de manière générale. Proposition : Améliorer la qualité du « vivre ensemble »

➤Le domaine de l'éducation à la citoyenneté : quelques enfants ont des comportements agressifs, voire violents. Proposition : ritualiser la verbalisation et la médiation entre les élèves en cas de conflits. Participer à des jeux de rôles à travers un jeu de société, indiquer son « état d'esprit » sur une

échelle des émotions. Visionner des vidéos et échanger sur les situations proposées, mettre en scène des messages clairs (dès la GS).

Partie 2 : Projets activités physiques et santé : Activités athlétiques - Jeux de lutte- Classe de découverte (activité nautique).

Volet artistique et culturel

A la sortie de l'école maternelle d'Aschères, un enfant de grande section a fréquenté de nombreux lieux culturels :

- Bibliothèque (toutes les classes)
- Musée ou lieu de patrimoine en fonction des projets de classe
- Spectacles : marionnettes, musical, de cirque
- Environnement (toutes les classes)
- Rencontre autour de jeux de lecture et d'écoute GS/CP

A la sortie de l'école élémentaire, un enfant de CM2 a fréquenté de nombreux autres lieux culturels :

- Bibliothèque et participation à des projets liés à la lecture.
- Musée des Beaux-Arts, musée du théâtre forain, musée d'histoire naturelle ou FRAC
- Visite d'expositions notamment scientifiques.
- Théâtre
- Environnement (projet sur la valorisation des déchets avec les Naturalistes Orléanais, réalisé en 2018/2019 pour les CE2, CM1 et CM2).
- Visites liées au patrimoine en fonction des projets de classe.
- Rencontre autour de jeux de lecture

Les avenants au projet d'école sont en cours de validation par M. Pichard.

6) Les sorties – Les projets

Les sorties se feront prioritairement par deux classes pour minimiser les coûts de transport. Un choix est à faire selon le budget.

- Les maternelles veulent travailler sur un potager pédagogique dans le cadre d'un projet d'aménagement des espaces verts.
- Les sorties n'ont pas encore été fixées pour les maternelles.
- Tous les élèves de l'école élémentaire assisteront à un spectacle de cirque **le 20 décembre** au matin à St Jean de Braye.
- Les CE2 et CM2 participent à un rallye lecture en ligne.
- Tous les élèves du cycle 2 se rendront à une exposition scientifique portant sur des ateliers mathématiques. Celle-ci aura lieu en **janvier** à la salle des fêtes de Bazoches les G.

- M^{mes} Pinto et Dumand souhaitent emmener leurs élèves de CP (21) en **classe de découverte**, à Pénestin, durant 6 jours. Outre la découverte du milieu naturel (pêche à pied, faune, flore, les paysages de bord de mer, ...), du milieu humain et des activités qui y sont liées (les ports, les élevages,...), d'autres activités et sorties sont proposées aux enfants telles que la pratique du fun boat, la visite d'un océarium, la découverte de marais salants ...
- Des élections de délégués auront lieu dans chaque classe durant la semaine du 25 novembre. Les 12 élus se réuniront avec M^{me} Pinto pour mettre en commun les idées émanant des différentes classes permettant d'améliorer la vie à l'école. Elle remercie le SMIIS pour l'achat et l'installation du billodrome qui ravit tous les élèves.
- Un projet d'aménagement de l'espace vert a été transmis au SMIIS suite aux propositions des élèves qui souhaitent avoir un coin potager/fleurs, un poulailler, un compost afin de recycler les déchets du restaurant scolaire, une station météo, quelques arbres pour lire, participer à des jeux calmes de manière ombragée...
- Des poubelles jaunes avaient été achetées il y a plus de 7 ans pour chacune des classes. Les enfants sont donc toujours sensibilisés au tri.
- Le photographe scolaire s'est déplacé au sein des deux écoles le **3 octobre**.
- Une vente de chocolats est proposée aux familles afin de financer différents projets.
- Cette année, il est envisagé pour les CM2, un travail autour des économies d'énergie à associer avec une intervention sur la nouvelle chaudière de l'école.
- Une demande de 2 services civiques a été faite par l'école élémentaire. Nous sommes toujours en attente d'une réponse.

7) Activités sportives : USEP

Les élèves participeront à diverses manifestations sportives tout au long de l'année scolaire. La réunion fixant les dates des différentes rencontres s'est déroulée le 1^{er} octobre.

Des rencontres sportives sont envisagées mais elles ne sont pas encore datées.

8) Les intervenants extérieurs

- **M^{me} Anne-Claire Sourceau** intervient en **éducation musicale** le mardi depuis le 24 septembre dernier, de 10h à 16h15 (à partir de 11h quand les séances en maternelle auront débuté), dans la salle des maîtres/activités pour les élémentaires. Elle interviendra en maternelle à partir du 28 janvier de 9h15 à 10h45. Les séances de maternelle commencent plus tard car les classes auront des créneaux séparés.

Les 2 projets musicaux sont en cours de validation par M. Pichard.

- **M. Alain De Bernardi** intervient au BAF (piscine) de Neuville aux Bois pour toutes les classes (de la GS au CM2). Trois créneaux sont proposés le jeudi après-midi toute l'année et un le lundi matin à partir du mois de février. Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont débuté leur cycle natation depuis le 12/09 jusqu'au 23/01/2020. Les GS et CE1 s'y rendront à partir du 30/01 jusqu'au 25/06. Les CP, quant à eux, débiteront le 3/02 et termineront leur cycle le 22/06. M. Cédric Guiset assure les rotations de piscine.

9) Le transport – Les intervenants

Le SMIIS alloue un budget "transport " aux écoles. Le budget de cette année scolaire est de **3 000 €** pour l'école élémentaire et **1500 €** pour l'école maternelle (sorties "musées", théâtre, JMF, expositions scientifiques, ...).

Le financement de l'intervention en musique est de 7768,32 € pour les 9 classes. Une restitution des différents projets aura lieu les 14 et 15 mai 2020.

10) Le budget 2020 alloué par le SMIIS

- ❖ **Transport / Intervenants** : le nouveau budget sera défini en mars comme tous les ans.

- ❖ **Classe de découverte** : Une participation de 160 € par élève est demandée pour 2020 concernant les élèves de CP. Cette participation concerne l'ensemble de la scolarité d'un élève.

11) Festivités

- **Le goûter de Noël** sera offert par les coopératives scolaires le **vendredi 20 décembre**. Les sapins seront installés début décembre.
- Les enfants participeront au **carnaval le samedi matin 28 mars 2020**. Le thème reste à définir.
- **Les spectacles musicaux** auront lieu à 18h15 le **jeudi 14 mai (maternelle)** et le **vendredi 15 mai (élémentaire)** au gymnase. Nous demandons, au SMIIS, de nous réserver les tapis, les chaises et l'aide des employés municipaux pour son installation. Nous demanderons également aux parents de venir aider à l'installation (le mercredi 13 mai en fin de journée) et au rangement. Il faudra prévoir des volontaires le lendemain pour le retour des tapis. Les représentants de parents d'élèves proposent de réaliser un sondage fin mars/début avril pour connaître les disponibilités des parents pour l'enlèvement des tapis le mercredi 13 (matin ou après-midi). Il est proposé de faire une demande à la CCF pour le prêt des tapis, celle-ci ayant investi récemment dans ce matériel.
- **La fête des écoles** se déroulera le **vendredi (en fin d'après-midi) 26 juin 2020**. Les stands de jeux seront ouverts. Une lettre type de demande de lots est disponible sur le site de l'école afin de démarcher les entreprises rapidement.

• **Bilan financier des coopératives scolaires** :

Ecole élémentaire

Le bilan est positif avec un solde de 9828,39 €. Les comptes ont été vérifiés par M^{me} Béhal et M^{me} Paillet.

Dépenses : 13 622 €

*dont 6453 € pour les sorties, la classe de découverte, le projet Acté, les abonnements et l'achat de matériel pédagogique divers.

*270 € de cotisations/assurance USEP, OCCE

*4605 € d'achats pour revente auprès des familles (tombola, photos, chocolats, étiquettes, livres photos ...)

*2248 € liés à des achats de projets de classe

Recette : 12 058 €

*dont 1984 € de participation volontaire des familles.

*750 € de subvention SMIIS (projet Acté)

*9086 € pour revente auprès des familles (tombola, photos, chocolats, étiquettes, livres photos, fête des écoles...)

Ecole maternelle

Le bilan est positif avec un solde de 1055,43 €. Les comptes ont été vérifiés par M^{me} Dias et M^{me} Benjamin

Dépenses : 4281 € dont 1716 € pour les sorties, les abonnements et l'achat de matériel pédagogique divers, 1058 € d'achats pour la revente (pour le carnaval et la fête de l'école). Sont incluses les cotisations USEP, OCCE, ...et 436 € environ pour la part des festivités de l'école élémentaire

Recettes : 3226 € dont 1605 € correspondant à la vente d'objets, 350 € de recettes des fêtes et 623 € de dons des parents (adhésions, souscription)

12) La sécurité.

Evacuation en cas d'incendie :

Chaque année, trois exercices d'évacuation sont organisés (dont un avec les pompiers si leur temps de formation le permet) et consignés dans le « registre de sécurité ». Le 1^{er} a eu lieu le jeudi 12 septembre (élémentaire) et le mardi 5 novembre (maternelle). Une société (SICLI) vérifie les extincteurs une fois par an. Les conclusions de son rapport sont consultables en mairie.

Deux points de regroupement ont été définis pour les élèves de maternelle selon l'origine de l'incendie : la cour du périscolaire ou l'extrémité de la place du champart (devant la mairie).

Les élèves de l'élémentaire d'Aschères se dirigent à des endroits précis dans la cour ou bien évacuent l'école et se rendent soit : Grande rue (1), Rue Fleurie (2) (gymnase) ou Place du Marché (3) selon l'origine de l'incendie.

Plan particulier de mise en sûreté Risques majeurs :

En cas de « risques majeurs » définis avec la préfecture (alerte à la bombe, émanations de produits toxiques, risques industriels, tempête, transports de matières dangereuses), un protocole est établi dans chaque école définissant :

- Les risques encourus
- Les mesures d'urgence à appliquer : alerte / regroupement / confinement ou évacuation / le matériel de secours nécessaire, en relation avec le Maire.

Le chef d'établissement assure la direction des secours en attendant l'aide extérieure, met en place la cellule de crise, organise le retour des élèves.

En cas de confinement, les parents doivent attendre les nouvelles et ne doivent pas saturer la ligne téléphonique par leurs appels.

Un exercice concernant le Plan Particulier de Mise en Sûreté aura lieu prochainement.

Plan particulier de mise en sûreté Attentat intrusion :

Dans le cadre du PPMS, nous devons entraîner les élèves à une alerte anti-intrusion.

Pour la maternelle, nous avons choisi l'option « s'échapper » en raison des faibles possibilités pour se cacher. Un exercice se tiendra le 15 novembre.

Deux points de regroupement ont également été définis : la cour du périscolaire ou la rue Gauthier (derrière l'église).

Le 18 octobre, les enseignants de l'école élémentaire ont entraîné leurs élèves à « se cacher » dans un premier temps.

Le DUERP

Nous devons présenter le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels, qui équivaut au protocole de sécurité en entreprise) en conseil d'école.

Nous n'avons pas constaté de risque professionnel majeur excepté le bruit, la taille du mobilier, la voix, (avec ponctuellement des risques de dépression nerveuse, de parents violents...).

13) Les travaux

Une liste est régulièrement transmise à la mairie. Les petits travaux sont réalisés au fur et à mesure.

Travaux à réaliser :

Le projet d'aménagement de l'espace vert est à venir. Un élève de CP arrivant prochainement, 2 tables et 4 chaises seront nécessaires.

Achats réalisés

Ecole élémentaire

L'équipe enseignante remercie le SMIIS pour l'équipement des VPI dans les classes non pourvues ainsi que pour l'installation du billodrome.

Ecole maternelle

Projet de construction de bacs pour la mise en place d'un jardin pédagogique. Demande d'un accès internet dans les classes de MS et GS.

5. Questions diverses

1) M. Gaucher avait proposé l'an passé la diffusion d'un documentaire de 26 mn sur la Grande Guerre aux élèves de CM (images prises en stéréophotographie par Louis Hurault, artilleur et fils de l'instituteur d'Attray, fondateur de l'IGN) mais cela n'avait pas pu se faire. Ce document est-il disponible cette année ? *Mme Prébay se propose de recontacter M. Gaucher pour en savoir davantage.*

2) Serait-il possible de libérer un temps du midi pour les enfants? C'est-à-dire est-il possible de leur laisser quartier libre pour une récré du midi sur la semaine afin qu'ils puissent jouer et s'amuser à leur guise? *Ce sera à tester en maternelle. Pour l'élémentaire, les élèves sont davantage disponibles face aux apprentissages (de retour en classe à 13h45) lorsqu'ils sont encadrés par des animateurs diplômés que lorsqu'ils sont « seuls » en « activités libres ».*

3) Comment savoir comment se passe la cantine pour les élèves ? *Il faut appeler le SMIIS qui en discute avec les agents et revient ensuite vers le parent pour rendre réponse.*

4) Des documents concernant la cérémonie du 11 novembre seront transmis à tous les élèves d'Aschères.

Le 5/11/2019, la séance est close à 20h. Le **prochain conseil** d'école se déroulera le **16/01/2020**

Les Présidentes,

Les Secrétaires,

Des représentants de parents d'élèves



A. PINTO



M. BENJAMIN



M^{mes} Dumand



Paillet



Levert



Aufort

M^{mes} Dumand, Paillet, Levert et Aufort



M. RIVA



M^{me} Lambert

